



Rivière-Ouelle

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE KAMOURASKA
MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-OUELLE**

AVIS PUBLIC

Est donné par la soussignée, Denise Fournier, Directrice générale, secrétaire-trésorière qu'en raison de la situation actuelle en lien avec les rénovations, toutes les séances du conseil municipal ordinaire et extraordinaires du mois de décembre 2021, se tiendront à la salle communautaire située au 103, rue de l'Église à Rivière-Ouelle.

Il s'agit d'une mesure temporaire. L'objectif de cette modalité est de permettre aux conseillers de continuer de prendre des décisions nécessaires au fonctionnement de la Municipalité, pendant les travaux.

DONNÉ À RIVIÈRE-OUELLE, le 7 décembre 2021.

Denise Fournier
Directrice générale, secrétaire-trésorière